

- les éleveurs d'Azawak de Tahoua et Abalak (Niger) pour des raisons similaires ;
- les éleveurs voisins d'éleveurs adhérant au programme grâce à l'effet tache d'huile de actions du projet (amélioration de certaines pratiques d'élevage, achat de SPAI aux éleveurs membres, saillie des vaches locales par les taureaux Azawak) ;
- la station de Loumbila grâce à l'appui et à l'acquisition de géniteurs, d'équipements, de fournitures et d'aliments.

### **3.4. Mesures d'accompagnement**

L'affirmation d'une politique nationale claire pour orienter les actions en matière d'amélioration génétique aurait été la principale mesure à prendre, afin de garantir le succès de l'intervention sur le terrain. A défaut, une concertation entre le projet et le PDES sous l'égide des plus hautes autorités du MRA s'avérait indispensable pour une meilleure synergie d'action entre ces deux projets qui interviennent sur le même public cible et souvent avec des philosophies et des méthodes différentes, voire contradictoires.

## **4. IMPACT**

### **4.1. Analyse qualitative et quantitative**

Celle-ci peut être évaluée en comparant les situations « avec » et « sans projet ». Cet exercice a été réalisé par les éleveurs au cours des ateliers d'auto évaluation.

Les résultats sont consignés dans le tableau II « Impact : Analyse globale » figurant en annexe 13.

Globalement, l'impact qui résulte de la comparaison entre situation « avec » ou « sans projet » peut être résumé dans les points suivants :

- solidarité et cohésion entre les éleveurs d'Azawak ;
- recherche de solutions à des problèmes communs ;
- échange d'expériences entre éleveurs ;
- accès aux conseils et aux nouvelles technologies ;
- développement d'un partenariat avec diverses structures dont le PSDZA ;
- fierté de réaliser un élevage amélioré et de posséder des animaux élégants et renommés ;
- acquisition d'un cheptel de valeur et augmentation de la valeur du capital cheptel ;
- appréciation de la race Azawak ;
- meilleur état des animaux ;

- amélioration de la production laitière et satisfaction des besoins alimentaires de la famille (et plus particulièrement des enfants).

#### 4.2. Impacts directs et indirects

Sur la base des séances de travail organisées avec le groupement d'éleveurs Azawak, les cadres du projet et certains éleveurs non encadrés, il est ressorti une série d'effets directs et indirects consécutifs aux actions menées par la prestation.

Il s'agit des impacts directs suivants :

- Le projet a permis d'acquérir des animaux d'une race appréciée, mais très peu disponible sur le territoire burkinabé.
- L'acquisition d'animaux de valeur, le suivi-conseil et les formations réalisées ont permis de démarrer un réel processus de professionnalisation des éleveurs.
- La santé des consommateurs est mieux protégée grâce à l'élimination des animaux tuberculeux et brucelliques détectés suite aux tests de laboratoire. Toutefois, la portée en matière de santé publique est encore fort limitée (familles des éleveurs et clients fidèles). En outre, l'efficacité de cette action est contrariée par un certain nombre de contraintes : fiabilité des tests, non-élimination de certains sujets positifs.
- La constitution des groupements a permis l'établissement d'échanges et de liens de solidarité entre les éleveurs membres.
- La production laitière des éleveurs a été augmentée principalement grâce aux soins et à l'alimentation ; l'effet Azawak étant encore limité.
- La valeur du capital cheptel a été augmentée grâce à l'introduction des animaux Azawak.

Le programme a enregistré un certain nombre d'effets indirects :

- Connaissance et appréciation de la race Azawak par les éleveurs voisins des éleveurs encadrés.
- Amélioration des pratiques d'élevage par les éleveurs voisins ; l'effet tache d'huile s'est plus particulièrement marqué dans le domaine de la fauche et de la conservation du fourrage naturel (augmentation sensible du stock et conservation à l'abri).
- Saillie de vaches locales appartenant à des voisins par des taureaux Azawak.

- Approvisionnement indirect de certains éleveurs encadrés en SPAI achetés chez des éleveurs membres du groupement.

### **4.3. Contribution de l'objectif spécifique à l'objectif global**

Les considérations déjà évoquées au niveau de l'efficacité des actions du projet (§ 3.1 : délai trop court que pour obtenir des résultats probants dans le cadre d'un programme de sélection/multiplication/diffusion des bovins) se répercutent bien évidemment sur la réalisation de l'objectif global.

Il est indubitablement prématuré d'avancer que l'objectif « d'augmentation des effectifs des troupeaux Azawak améliorés et encadrés » encore très partiel permet d'atteindre une « augmentation du lait et du revenu des éleveurs » tel que stipulé par l'objectif global. Néanmoins, le processus semble enclenché de telle sorte qu'il paraît raisonnable de penser qu'une prolongation de la prestation aboutira à moyen et long termes à la réalisation de cet objectif.

## **5. VIABILITE**

### **5.1. Viabilité institutionnelle**

La bonne insertion du projet au sein des structures du MRA et l'implication des bénéficiaires dans les activités du projet sont des gages de durabilité de l'intervention. Toutefois, l'absence de liens formels entre le projet et les structures décentralisées du MRA pourrait constituer une entrave à la pérennité des actions, surtout en matière d'appui-conseil. En outre, la non implication des groupements dans les circuits de commandes et de gestions des stocks alimentaires n'est pas de nature à assurer une viabilité de ces opérations après le projet.

### **5.2. Viabilité au niveau des bénéficiaires cibles**

- La viabilité des groupements d'éleveurs d'Azawak peut être appréciée à partir de trois principaux critères : (i) leur dynamisme interne et leur niveau de structuration (organisation) ; (ii) le degré de professionnalisme des acteurs<sup>8</sup> ; (iii) leurs capacités d'autonomie financière. Selon toute vraisemblance, la satisfaction de ces trois critères ne peut être envisagée qu'à travers un processus d'apprentissage qui s'inscrit dans la durée. Ainsi, bien que le dynamisme et le niveau organisationnel actuel des

---

<sup>8</sup> Le professionnalisme des acteurs inclus à la fois le renforcement des compétences techniques des éleveurs et leurs aptitudes à contribuer à un fonctionnement efficace de leur groupement.

groupements Azawak inspirent à l'optimisme, il apparaît évident que le renforcement de leurs capacités d'auto financement demeure le principal préalable à la viabilité de ces groupements.

- D'une manière globale, la viabilité des actions conduites par le projet ne peut raisonnablement être assurée qu'après seulement deux ans de prestations, surtout dans le cadre d'un élevage à cycle long.  
Ainsi dans le domaine de l'approvisionnement en intrants zootechniques et vétérinaires, les groupements (de constitution récente) n'ont pas encore été impliqués dans le mécanisme d'acquisition de ces intrants. De plus les groupements ne sont pas encore propriétaires de magasins de stockage.  
Enfin, l'absence d'un fonds de roulement directement géré par le groupement ne permet pas encore de pérenniser les acquisitions d'animaux et d'intrants.

### **5.3. Viabilité de la station de Loumbila en tant que partenaire du PSDZA**

La station de Loumbila a bénéficié jusqu'en 1999 d'un appui financier du FED au travers du PSAE. En 2000, la station a été érigée au Centre National d'Élevage et d'Insémination Artificielle (CNEIA). Suite à la réorganisation du MRA en janvier 2003, le CNEIA est devenu l'Antenne Régionale du Centre au sein d'une nouvelle structure, le Centre National d'Élevage et d'Amélioration Génétique (CNEAG).

Lors de l'atelier de démarrage du projet, l'opérationnalité de la station de Loumbila avait été inscrite comme supposition importante pour la réalisation du programme de sélection. C'est dans ce cadre qu'une « étude des modalités de collaboration entre le CNEIA et la PSDZA pour la mise sur pied d'un programme de sélection/multiplication/diffusion du zébu Azawak » avait été commanditée par le projet en octobre 2002.

Les résultats de cette étude portent sur les points suivants :

1. Le recentrage du rôle potentiel des deux structures partenaires en réservant au CNEIA le rôle de centre de référence technique et scientifique.
2. L'identification des axes de réflexion pour l'élaboration d'un plan d'actions et programme de renforcement du CNEIA.
3. La préparation d'un projet d'accord-cadre de collaboration entre le PSDZA et le CNEIA.

Ce protocole de collaboration a été signé le 22 novembre 2002. Il prévoit un appui matériel du PSDZA au CNEIA d'un montant de 10 millions de FcFa. Les axes de collaboration couverts par ce projet d'accord-cadre concernent :

- le schéma de sélection de la race Azawak
- l'identification des animaux

- l'échange de reproducteurs
- le contrôle des performances
- l'enregistrement, le stockage et le partage des données
- l'insémination artificielle
- la formation des éleveurs.

Si la station présente certains atouts pour assumer le rôle de partenaire privilégié du PSDZA, force est de reconnaître que les contraintes sont de loin plus importantes.

Au titre des atouts, il convient de retenir la compétence du personnel cadre ainsi que l'expérience des bouviers et trayeurs. La station dispose d'infrastructures importantes pouvant servir pour la conduite opérationnelle d'un troupeau Azawak, pour la formation des éleveurs et pour la collecte et la conservation du sperme. La localisation du centre à proximité de Ouagadougou offre des opportunités de contacts aisés avec les responsables du PSDZA.

Les principales contraintes de la station pour jouer un rôle effectif de partenaire privilégié dans le cadre du programme de sélection/multiplication/diffusion de l'Azawak sont les suivantes :

- des ressources budgétaires très limitées engendrent de sérieux problèmes quant à l'entretien du cheptel ;
- la réduction importante des parcours utilisables compte tenu de l'absence de délimitation matérielle de la station et de l'envahissement de la zone par des agro-éleveurs ;
- l'incursion des troupeaux, bovins et caprins, des riverains dans les parcours de la station ;
- l'envahissement des pâturages par des plantes de valeurs alimentaires médiocres (*Acacia taura*) ;
- l'installation de cultures et de périmètres maraîchers importants sur les deux rives du cours d'eau délimitant la station ;
- le faible effectif en reproductrices Azawak (54 FAR) suite à des déstockages d'urgence pour faire face aux besoins financiers de la station ;
- les risques de consanguinité en raison de la gestion en noyau fermé du troupeau d'Azawak acquis à Toukounous en 1990 ;
- l'absence de gestion de parcelles fourragères installées du fait des vols de clôtures et de l'introduction d'animaux étrangers sur ces parcelles ;
- la nécessité d'un recours important aux SPA, foins et SPAI pour pallier le manque de ressources alimentaires locales ;

- les conditions d'élevage des Azawak relativement éloignées de celles qui prévalent en milieu sahélien ;
- l'absence d'une politique cohérente d'amélioration génétique et d'un plan opérationnel pour la station.

Il convient de noter que certaines solutions pour une récupération de l'espace vital de la station ont été ébauchées (notamment en matière de bornage et de mobilisation des riverains) mais leurs réalisations n'ont pu aboutir faute de moyens.

De toute façon, même si la station arrive à récupérer les 2000 ha, les effectifs du troupeau de la station ne pourront pas dépasser les 200 FAR. Avec ce cheptel réduit, il apparaît illusoire de pouvoir viabiliser la station sur le plan budgétaire.

Quelques éléments comparatifs avec la station de Toukounous permettent de mieux appréhender les problèmes de viabilité de la station.

Eléments	Toukounous	Loumbila
Superficie	4.500 ha	2.000 ha
Cheptel en période de croisière (FAR)	400	200
Cultures fourragères	-	au moins 20 ha
Personnel cadre	4	7
Manœuvres et bouviers	30	15
Complémentation alimentaires		
- troupeau	1000 F/t	225.000 F/t <sup>9</sup>
- vaches allaitantes	25.000 F/t	
Autogestion des recettes	oui	toléré
Viabilité	+/-	??

De cette analyse, la mission conclut à une improbabilité de la viabilité de la station. La pression sur le foncier et l'envahissement des parcours par les animaux des riverains ne pourront que s'aggraver dans le futur et les solutions à une délimitation efficace de la station apparaissent trop onéreuses et illusoirs dans un contexte de pression démographique croissante.

La vocation de la station comme centre de recherche-développement n'apparaît pas opportune en ce qui concerne les Azawaks, compte tenu du fait que les conditions éco-climatiques, alimentaires et de conduite du troupeau sont très éloignées de celles qui prévalent dans la zone sahélienne.

L'option de sélection à noyau ouvert avec le troupeau « pépinière » au sein de la station n'est pas réalisable en raison de nombreuses restrictions, déjà énumérées, concernant la fourniture des meilleures vaches par les éleveurs.

<sup>9</sup> D'après A. OUEDRAOGO (bibliographie n°3)

La mission propose que la station du Loumbila s'intègre au programme d'amélioration génétique de l'Azawak selon deux axes majeurs :

1. l'intégration du noyau d'Azawak, du centre dans le pool des élevages sélectionneurs ;
2. la sous-traitance du testage et de la sélection des meilleurs géniteurs mâles issus de ces élevages.

Les autres axes de collaboration définis dans le projet d'accord-cadre peuvent subsister mais certaines modalités d'application sont probablement à revoir.

#### **5.4. Protection de l'environnement**

La stratégie (sensibilisation, formations techniques) et les critères d'éligibilités (conditions d'habitat et de conduites techniques de l'élevage) adoptés par le projet contribuent à créer des conditions favorables à l'intensification des productions animales et partant, à la préservation de l'environnement. En effet, la stabulation et la maîtrise progressive des effectifs et des stocks alimentaires par les éleveurs constituent des gages solides pour une gestion durable des ressources naturelles. D'autre part, l'utilisation et la gestion rationnelle du fumier par les agropasteurs (la majorité des éleveurs sahéliens) participent à la restauration et à l'amélioration de la fertilité des sols et de ce fait, freinent progressivement l'extension des surfaces cultivées.

## 2<sup>IEME</sup> PARTIE

### CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Dans le souci de rendre plus opérationnelles les conclusions et recommandations, celles-ci ont été regroupées en fonction des quatre grands volets couverts par le projet, à savoir : la constitution et l'entretien des troupeaux, la constitution et la consolidation des groupements, la mise en œuvre du programme de sélection et le cadre général d'exécution du projet.

#### 1. CONSTITUTION ET ENTRETIEN DES TROUPEAUX :

##### 1.1. Bilan des activités

i) points forts

##### ➤ Au niveau de la constitution des troupeaux du programme :

- le cheptel encadré par le projet à l'issue de 2 années d'exécution est d'ores et déjà supérieur de près de 50 % à l'effectif prévu au terme de la présente phase ;
- la qualité des animaux diffusés est satisfaisante d'une manière générale aux yeux des bénéficiaires ;
- les performances du bétail Azawak confortent au stade actuel les éleveurs dans leur appréciation de cette race comme étant supérieure aux autres dans le contexte de l'environnement difficile du Sahel, et ce, grâce à ses qualités de rusticité, de faibles exigences alimentaires, de bonne production laitière, de précocité, de fécondité, de croissance rapide et de conformation ;
- l'acquisition des animaux se réalise au prix coûtant selon un échéancier de recouvrement établi de commun accord entre le projet et les groupements et le projet, même si ce dernier supporte quelques frais indirects.

##### ➤ En ce qui concerne l'entretien des troupeaux :

- l'appui du projet en matière de commande, de stockage et de distribution de SPAI est particulièrement bien apprécié par les éleveurs qui, sans cette organisation, éprouveraient de grosses difficultés à compléter correctement leurs animaux (disponibilité réduite et coût élevé des SPAI sur les marchés) ;

- la complémentation alimentaire à partir de SPAI est généralisée chez tous les éleveurs, ce qui permet de maintenir les animaux du programme dans un bon état d'entretien même au cœur de la saison sèche ;
- l'adaptation des quantités distribuées à l'état physiologique de l'animal et au niveau de production est pratiquée par certains éleveurs ;
- la supplémentation minérale se fait généralement toute l'année à partir de sel gemme ou de sel marin ;
- l'abreuvement se fait majoritairement à domicile soit à partir de bornes fontaines, soit à partir de puits, soit à partir de l'adduction d'eau : cette pratique, bien qu'entraînant des dépenses et des contraintes de transport, présente l'avantage d'une hygiène correcte ;
- la répercussion des formations et du système de suivi-conseils mis en place sur le projet est plus particulièrement encourageante dans les domaines de la fauche et conservation des fourrages naturels (construction de fenils, augmentation des quantités stockées, choix des espèces, respect de la période de fauche...), de la conduite des troupeaux (gardiennage tout au long de l'année), du respect des programmes de prophylaxie et de l'hygiène de la traite ;
- le programme de prophylaxie est assez bien connu de la grande majorité des éleveurs et d'une manière générale, est bien appliqué sauf en ce qui concerne les déparasitages externes qui ne se font qu'en cas de nécessité

#### ii) les points faibles et contraintes

- le nombre de femelles diffusées est faible au regard du nombre de mâles placés, ce qui cause une sous-utilisation des reproducteurs Azawak, puisque le sexe ratio est de l'ordre d'un géniteur pour 5 à 6 FAR, alors que d'autres demandes ne peuvent être satisfaites ;
- d'autre part, l'entretien d'un taureau dans les petits troupeaux composés de quelques FAR constitue une charge de travail et des dépenses non négligeables pour l'éleveur ;
- les vaches et génisses achetées au Niger n'offrent probablement pas les meilleurs potentiels laitiers ; le travail de sélection basé sur l'accouplement raisonné n'en sera que plus long et plus ardu ;
- la situation troublée qui règne en Côte-d'Ivoire entraîne une mévente des animaux burkinabé et donc une chute des prix ; les éleveurs adhérant au programme éprouvent donc certaines difficultés à rembourser leur crédit bétail, puisqu'ils escomptaient retirer un prix correct de la vente d'animaux de race locale.

- La conduite des animaux se fait souvent en troupeau regroupant les animaux suivis et les animaux non encadrés, ce qui entraîne un risque non négligeable de transmission de maladies et de zoonoses.
- Les tests contre la tuberculose et la brucellose manquent de fiabilité puisque certains animaux contrôlés positivement se sont avérés négatifs lors du test suivant. La possibilité de réactions croisées existe et il s'avère parfois nécessaire d'effectuer une vérification par d'autres méthodes (test ELISA) lorsque le nombre d'animaux positifs est élevé.
- Pour des raisons budgétaires les tests n'ont concerné que les animaux bouclés (sous programme) sans tenir compte des autres bovins du troupeau qui sont conduits ensemble sur le pâturage.
- Le projet rencontre des difficultés à faire accepter par l'éleveur l'élimination des animaux ayant réagi positivement aux tests (pas d'indemnisation par le MRA)<sup>10</sup>. En outre les animaux éliminés sont souvent revendus au marché au lieu d'être abattu.
- Plusieurs éleveurs pratiquent encore le stockage des fanes de Légumineuses (niébé, arachide) à l'air libre sur les toitures des bâtiments, ce qui occasionne une perte non négligeable de principes alimentaires (l'azote notamment).
- Les infrastructures d'hébergement des animaux (parc de nuit, étable) sont souvent très rudimentaires voire inexistantes (comme à Djibo où les animaux dorment dans la rue). Les promoteurs d'élevage moderne semi-intensif (en périurbain), ne disposent pas de plans types bien adaptés. Les équipements pour l'affouragement des animaux (auges, râteliers) sont rares et les fourrages sont distribués à même le sol ce qui entraîne gaspillage et risque sanitaire..
- En outre, les exploitations éloignées d'un parc de vaccination ne sont pas équipées de dispositif de contention des animaux.
- La valorisation optimale du fumier produit est rare (absence de fosses fumières couvertes).
- Certaines formations dispensées s'avèrent trop denses puisqu'elles abordent en une seule session plus de 4 thèmes différents et leurs supports pédagogiques sont encore embryonnaires.
- La majorité des éleveurs distribuent leurs aliments de manière uniforme sans tenir compte des besoins spécifiques des différentes catégories d'animaux, ce qui entraîne un gaspillage de concentrés rares et chers et une sous exploitation du potentiel génétique des meilleures laitières.

---

<sup>10</sup> A l'heure actuelle, le MRA a mis sur pied un groupe de réflexion sur la gestion des animaux testés positivement de façon à étudier les mesures d'accompagnement à la loi existante.

- Les parcs et couloirs de vaccination en béton sont mal adaptés au gabarit de la race Azawak, engendrant de nombreuses blessures, et ils ne permettent pas l'installation du matériel de pesée.
- Au niveau du site de Ouagadougou,
  - Les éleveurs présentent une grande hétérogénéité notamment dans les domaines des infrastructures d'élevage, du niveau de technicité et des moyens financiers.
  - En raison de leurs activités professionnelles principales, les propriétaires délèguent souvent la gestion quotidienne de leur exploitation à des employés dont la qualification est rarement optimale.
  - Les objectifs de ces éleveurs périurbains en matière d'amélioration génétique sont divergents : le choix de la race Azawak constituant parfois un tremplin pour un croisement ultérieur avec des races exotiques.  
De ce fait, il apparaît difficile de concevoir des programmes et des activités qui rencontrent les besoins et attentes de tous les éleveurs.
  - Une autre difficulté réside dans la multiplicité des structures d'encadrement des éleveurs périurbain (DPRA, DIPPA, PAF, PSDZA, Vétérinaires Privés). Cet appui est souvent redondant car exécuté par du personnel non spécifiquement spécialisé dans l'un ou l'autre aspect de la production laitière intensifiée. A ce titre il convient de noter que le PSDZA tire quelque peu son épingle du jeu puisque l'essentiel de ses conseils sont axés dans le domaine de l'amélioration génétique. Il n'en reste pas moins vrai qu'il existe de réels problèmes de coordination notamment en ce qui concerne la vulgarisation et le suivi-conseil. L'éleveur est ainsi tenté de prendre, au niveau de chaque structure, les éléments qui l'intéressent en perdant de vue la vision globale du programme Azawak.
  - Les interventions sanitaires sont le plus souvent réalisées par les structures de l'Etat (DPRA) ce qui est contraire à la volonté politique affichée de privatisation des soins vétérinaires. Les éleveurs évoquent le coût élevé des interventions des vétérinaires privés et le recours fréquent à des auxiliaires peu qualifiés.
  - Pour ce qui est de l'élevage intra-urbain, leur localisation constitue une entrave importante à la bonne application de certains thèmes (logement des animaux et alimentation en fourrages) et présente des risques certains sur les plans sanitaires et génétiques ( montes anarchiques par des taureaux voisins).
- Si la commercialisation du lait ne semble pas poser de problèmes à Ouagadougou il n'est pas de même dans les villes sahéliennes où la mévente de lait est fréquente en période d'hivernage et même en saison sèche froide.

## 1.2. Conclusions

Les géniteurs mâles Azawak diffusés, bien que sous-utilisés à l'heure actuelle, représentent une bonne base pour l'amélioration génétique soit pour la sélection en race pure, soit pour le croisement d'absorption du zébu Peul.

Le faible effectif en FAR de race Azawak constitue un goulot d'étranglement pour un programme efficace de sélection.

Les objectifs de l'élevage des Azawak par les éleveurs du programme sont assez disparates. Mais l'objectif de la production laitière semble dominer, suivi par la production d'animaux de commercialisation (du fait de leur conformation, de leur vitesse de croissance et de leur valeur marchande plus élevée) et par l'accroissement numérique du cheptel (en raison de leurs qualités de précocité et de fécondité).

La couverture sanitaire du cheptel sous programme est très satisfaisante, mais la fiabilité des tests concernant la brucellose et la tuberculose est douteuse.

En outre l'assainissement des troupeaux par élimination des sujets positifs pose de réels problèmes en matière de santé publique ce qui mériterait une prise en compte par le MRA.

Le mécanisme d'approvisionnement des éleveurs en aliments concentrés fonctionne à la satisfaction des éleveurs mais devrait progressivement responsabiliser davantage le groupement en matière de commande, de stockage et de distribution des SPAI ainsi que dans le problème toujours délicat du recouvrement des créances.

Même si le chemin vers la professionnalisation est encore long, les formations ont contribué à une amélioration des connaissances et des pratiques des éleveurs.

La conduite commune des animaux encadrés et non encadrés sur les aires de pâturage entraîne des risques sanitaires pour les animaux suivis et des répercussions divergentes au niveau de l'amélioration génétique : d'une part les taureaux Azawak peuvent saillir les vaches des éleveurs non encadrés (ce qui constitue un effet bénéfique) et, d'autre part, les vaches du programme sont susceptibles d'être montées par des taureaux tout venant (ce qui représente une régression).

## 1.3. Recommandations

- La possibilité d'accroître le nombre de FAR par géniteurs mâles doit être étudiée avec les éleveurs. Ceci permettra d'effectuer un choix sur les taureaux les plus performants. Les alternatives portent soit sur le regroupement des éleveurs par secteur géographique avec une conduite commune des animaux au pâturage avec la présence d'un géniteur mâle par lot de 30 à 40 FAR, soit sur la mise en place de "centres de monte" dotés d'un taureau sélectionné auprès de quelques éleveurs du site.

- Réaliser une étude technico-économique en vue de déterminer le niveau optimal de complémentation en SPAI en fonction des saisons, du potentiel génétique des races, du coût de la complémentation et de la valorisation du lait. Cette étude pourrait faire l'objet d'un stage ou d'un travail de fin d'études d'un étudiant.
- Appuyer la constitution, au sein de chaque groupement, d'un comité technique qui seconderait les agents du projet dans le domaine du suivi-zooteknique (enregistrement des données zootekniques et du contrôle laitier). Deux éleveurs, membres lettrés du groupement, seraient formés à cet effet par le projet. En outre, dans la zone sahélienne, ce comité technique suppléera les responsables de sites dans l'application de petits soins courants (vermifugations, déparasitages externes et traitements des petites plaies). Ce comité doit être perçu par les membres comme un dispositif interne au groupement chargé de les aider dans certaines actions zootekniques et prophylactiques. Les modalités de fonctionnement de ce comité, en ce compris une éventuelle rémunération, doivent être décidées et exécutées par l'AG du groupement.
- Etendre le programme de prophylaxie à tout le cheptel de l'éleveur dès lors que les animaux suivis (et bouclés) sont conduits de conserve avec les autres animaux du troupeau.
- Poursuivre au niveau de Dori et de Djibo l'amorce de constitution de troupeaux communautaires par quartier regroupant uniquement des animaux d'éleveurs du groupement.
- Etablir, en collaboration avec les éleveurs, des rations adaptées aux différentes catégories d'animaux (et à leur potentiel de production) en fonction des saisons et des disponibilités en fourrages et sous produits divers.
- Réaliser un essai de complémentation des vaches lactantes à partir de blocs multinutritionnels pendant la saison chaude. A cet effet une formation appropriée sera dispensée aux éleveurs volontaires.
- Encourager la construction d'un couloir de contention dans l'enclos de nuit des troupeaux éloignés d'un parc de vaccination.
- Evaluer les taux d'adoption de chacun des thèmes de formation et organiser des sessions de recyclage sur les thèmes dont l'application (ou les notions) sont défaillantes ; c'est, entre autre le cas de la lutte contre la consanguinité.
- Organiser, en collaboration avec la station de Loumbila des stages de formation pour les bergers et les trayeurs des exploitations périurbaines de Ouagadougou.

## 2. CONSTITUTION ET CONSOLIDATION DES GROUPEMENTS :

### 2.1. Bilan des activités et résultats

#### i) points forts

Une démarche d'accompagnement des promoteurs (groupements) couplé à un dispositif léger d'appui/conseil et de suivi/évaluation efficace constitue un atout du projet.

La mission a pu vérifier que la démarche participative adoptée par le projet et le dispositif léger d'appui/conseil décentralisé (techniciens des sites, DPRA) et de suivi/évaluation au niveau central (cellule du projet, DEP, DIPPA) mis en place pour accompagner les promoteurs (groupements) a produit des effets positifs à trois niveaux :

- une bonne insertion, en dépit de quelques insuffisances, du projet au sein du dispositif d'encadrement et d'appui/conseil aux producteurs du Ministère des Ressources Animales (MRA) ;
- quatre groupements fonctionnels d'éleveurs Azawak comptant au total 163 adhérents (40 membres en moyenne par groupement) ont été mis en place dès la deuxième année de mise en œuvre du projet alors que l'IOV se rapportant à l'objectif spécifique prévoyait 100 éleveurs encadrés sur trois ans (fin de phase) ;
- la levée d'une partie de la supposition importante se rapportant au résultat 1 (R1) au travers de la constatation par la mission sur l'ensemble des sites visités, d'un réel engouement et d'une implication effective des éleveurs et de leurs organisations professionnelles aux activités du projet.

#### ii) points faibles

- Les insuffisances liées au dispositif d'appui/conseil mis en place par le projet
  - le processus d'accompagnement des promoteurs (groupements) à la maîtrise d'ouvrage présente quelques insuffisances que l'on peut résumer comme suit :
    - la mise en place des groupements n'a pas été suivie d'un programme conséquent de formation de base au profit de ces organisations, notamment dans des domaines spécifiques tels l'organisation, l'animation de groupe, la gestion des unités socio-économiques, l'entrepreneuriat agricole, etc... En effet, toutes les formations dispensées par le projet ont plutôt revêtu un caractère très vertical centré essentiellement sur les techniques d'élevage et/ou de productions laitières ;
    - une implication et une responsabilisation insuffisante des groupements dans la gestion des fonds de roulement mis en place par le projet, leur rôle s'étant essentiellement résumé à la fourniture d'une assistance aux techniciens des sites dans le placement et la récupération des crédits ;

- la non prise en compte dans le document d'instruction d'infrastructures et équipements collectifs (productifs ou socio-économiques de base) indispensables pour insuffler une dynamique d'apprentissage et d'auto promotion des organisations professionnelles des éleveurs encadrés ;
- o le cumul de rôles incompatibles par les techniciens des sites (encadrement et recouvrement des crédits) qui, outre l'insécurité et la surcharge de travail, risque d'entamer à terme la confiance devant caractériser les rapports entre ces agents et les bénéficiaires du projet qu'ils ont la charge d'accompagner ;

une durée insuffisante de l'appui : trois ans paraissent trop courts comme délai pour édifier des organisations professionnelles fortes et durables.

➤ Les faiblesses endogènes des groupements

- une faible capacité d'autofinancement : pour la quasi-totalité des groupements, les principales sources de revenus se résument aux droits uniques d'adhésion (1000 à 10.000 FCFA), aux cotisations mensuelles (200 à 1000 FCFA/mois) et à une marge de 25 à 100 F/sac sur SPAI placés par le projet ;
- un faible développement du partenariat : à ce jour, très peu de groupements ont pu nouer des relations de travail ou de service avec d'autres organisations sœurs ou avec des partenaires au développement (institutions financières, projets, ONG) ;
- les risques de conflits d'intérêts chez certains groupements (GESAC) ou d'embrigadement (déviation) chez d'autres (Dori et Djibo). Chez les premiers (périurbains), les objectifs des membres apparaissent multiformes et très variables dans le temps si bien que la cohésion du groupe n'est pas toujours garantie, tandis que dans le deuxième groupe, la confiscation des organes dirigeants des groupements par des membres n'ayant pas l'élevage comme activité principale (fonctionnaires, commerçants, leaders d'opinion etc...) n'est pas toujours sans danger.

## 2.2. Conclusions

La démarche participative et le dispositif d'appui/conseil mis en place par le projet ont permis la constitution de groupements d'éleveurs d'Azawak réellement opérationnels sur le terrain au niveau des 4 sites du projet. Grâce à leur dynamisme, ces groupements ont pu se restructurer très rapidement pour se conformer aux nouvelles dispositions gouvernementales contenues dans la loi N° 14 et qui régissent désormais la vie des sociétés coopératives et des groupements au Burkina Faso.

L'analyse comparative du fonctionnement des différents groupements révèle que les groupements situés dans la partie sahélienne (Djibo, Dori et Yalgo) sont mieux structurés et plus dynamiques que celui du Centre (périurbains). En effet, ce dernier manque réellement de cohésion interne. Cette situation résulte d'une part, de la grande diversité des objectifs poursuivis par les membres de ces groupements, et d'autre part, par la coexistence de

plusieurs profils professionnels (des amateurs, des semi-professionnels et des vrais professionnels) au sein de cette structure.

Pour la plupart des groupements, l'appui du projet a surtout produit des effets bénéfiques dans le domaine de l'amélioration des capacités techniques des membres. De plus, la mise en place des deux fonds de roulement pour accompagner la constitution du troupeau et l'approvisionnement en SPAI a non seulement répondu aux aspirations et aux besoins prioritaires des éleveurs, mais a surtout été perçu comme un outil efficace d'apprentissage et de responsabilisation des groupements.

La contrainte majeure relevée au niveau des groupements demeure leur faible capacité financière. Sur ce dernier aspect, l'appui du projet a été jugé insuffisant du fait que la mise en place d'infrastructures socio-économiques de base et d'équipements productifs collectifs n'était pas prévu dans le document du projet.

Globalement, les groupements mis en place méritent d'être renforcés, mais des indices pour l'édification d'organisations fortes et stables sont aujourd'hui perceptibles au sein de ces groupements.

### 2.3. Recommandations

- La pérennité des actions du projet repose sur l'émergence d'organisations professionnelles fortes et durables. Son rôle (en tant que structure d'accompagnement) sera d'appuyer les producteurs et leurs organisations (groupements) pour en faire de véritables professionnels en matière d'élevage et plus spécifiquement dans le domaine de l'amélioration génétique. Cette prise en charge de la profession et sa pérennisation passent par la création de compétences locales et la mise en place de moyens qui succéderont au projet. Pour ce faire, les actions de restructuration des groupements déjà engagées doivent être renforcées et de nouvelles actions se rapportant spécifiquement à la professionnalisation des acteurs méritent d'être engagées.
- Compte tenu de la spécificité du programme, la création de « comités techniques spécialisés » au sein de chaque groupement assurera plus d'efficacité aux interventions tout en contribuant à l'édification d'expertises endogènes locales pour l'appui/conseil et la formation des autres membres du groupement.
- Les actions de formation (par des modules spécialisés, voyages d'étude, visites inter-groupements...) méritent d'être intensifiées, surtout au profit des dirigeants et des membres des comités spécialisés. En particulier, l'alphabétisation des femmes membres des groupements doit être considérée comme un des objectifs prioritaires à atteindre par chaque groupement.
- Le fonds de roulement doit être considéré comme l'un des instruments importants dans le processus d'apprentissage, de responsabilisation et d'auto promotion des groupements. Son efficacité serait plus grande si sa gestion était

entièrement dévolue aux groupements. Il serait donc intéressant, en collaboration avec les bénéficiaires, de prospecter les voies possibles d'un transfert graduel des compétences.

- L'ouverture d'une ligne de micro-crédits<sup>11</sup> pour des activités génératrices de revenus au profit des femmes permettrait une plus grande adhésion de leur part aux différents groupements. A défaut, un aménagement des modalités de remboursement des fonds de roulement en concertation avec les intéressées serait souhaitable.
- L'amélioration des capacités d'autofinancement des groupements passe par la mise en place d'un minimum d'infrastructures socio-économiques de bases et d'équipements collectifs dans chaque site et dont la gestion sera confiée aux groupements. Les priorités et les options optimales peuvent être étudiées par site.
- A terme, au cours de la seconde phase, il serait souhaitable que les groupements s'agrègent en entités plus grandes, d'abord sur une base géographique (Unions Provinciales, Régionales, Nationales...), puis en fonction de la spécialisation professionnelle (Réseaux). Ces types de regroupements permettraient une spécialisation des tâches et attributions de chaque échelon de la structure en fonction de leurs objectifs et intérêts et favoriseraient l'entrée de ces organisations dans les circuits de marchés modernes et ouverts.

### **3. MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE SELECTION:**

#### **3.1. Bilan des activités et résultats**

##### i) points forts

- La majorité des éleveurs possèdent les connaissances pratiques pour l'identification des vaches présentant le meilleur potentiel laitier. Ainsi ils combinent une sélection généalogique (valeur des ascendants) et une sélection sur les caractères et performances individuels. Toutefois, sur les femelles diffusées, il leur est impossible de tenir compte de la valeur des ascendants (père et mère).

<sup>11</sup> Cette ligne de micro crédit serait gérée par une institution spécialisée dans ce type d'actions.

- Bien que la majorité des éleveurs ne possèdent aucune tradition d'élevage des Azawak, ils ont une connaissance satisfaisante des caractéristiques et qualités de cette race.
- La mise en œuvre d'un système d'identification des animaux en collaboration avec les responsables de la DIPPA constitue un premier pas vers un système national d'identification pouvant servir de base à des programmes d'amélioration génétique.
- L'affectation d'un agent du projet aux tâches de suivi zootechnique et informatique des troupeaux constitue une base solide pour la mise en place potentielle d'un programme de sélection.

ii) points faibles et contraintes

- Malgré la formation réalisée, la notion de consanguinité n'est pas comprise par les éleveurs de la zone sahélienne. Ainsi la pratique de la consanguinité étroite (père-fille et surtout frère-sœur) n'est pas perçue comme un risque.
- Les animaux relevant du programme ne sont pas tous bouclés et ceci tient au fait que le bouclage se réalise lors des tests et des vaccinations lorsque la contention des animaux est possible. De ce fait, les animaux ayant perdu leur boucle et ceux nouvellement arrivés dans le troupeau (y compris les veaux nouveau-nés) ne sont pas identifiés, ce qui peut poser des problèmes pour un suivi zootechnique efficace.
- L'enregistrement des données zootechniques n'est pas encore d'application dans les sites de Djibo et de Ouagadougou. Dans les 2 autres sites, il est embryonnaire et les cahiers de suivi sont peu opérationnels pour l'exploitation des données.
- La gestion de la reproduction dirigée est très peu appliquée ; les saillies se réalisent le plus souvent au hasard au cours du pâturage en commun de plusieurs troupeaux.
- Le programme d'amélioration génétique du PDES prévoit le croisement des races locales avec les races Gir et Girolando au niveau de la station de monte qui sera implantée à Djibo. Le Gir ayant des productions et un aspect attrayants, il est possible que certains éleveurs du groupement Azawak placent des vaches Azawak au centre de monte. Il risque donc d'y avoir des conflits d'intérêts entre le PDES et le PSDZA quant au choix de la stratégie de l'amélioration génétiques. D'autre part, Il conviendrait dès maintenant de mettre en place une approche commune pour le contrôle des performances des animaux. Il y a donc nécessité d'une concertation sous les auspices du MRA.
- Le faible effectif en Azawak au niveau de la station de Loumbila, du programme et même du pays (environ 1.500 têtes), limite considérablement les possibilités de réaliser un programme national de sélection de cette race.

### 3.2. Conclusions

L'effectif très limité en reproductrice de race Azawak et la taille réduite du cheptel de la station de Loumbila ne permettent pas de mettre en place un programme de sélection à noyau ouvert réellement efficace. En outre ce programme se heurte aux difficultés à faire accepter par les éleveurs la cession de leur meilleures génisses.

Dès lors, l'amélioration génétique doit reposer sur la sélection des reproducteurs mâles associée à une lutte contre la consanguinité (voir propositions pour le moyen terme). En outre, le programme Azawak burkinabé a tout intérêt à développer une collaboration sous-régionale avec les programmes similaires du Mali et surtout du Niger.

### 3.3. Recommandations

- La mise en œuvre du Comité scientifique devrait se réaliser le plus-tôt possible. Une des premières tâches de ce comité serait d'analyser le programme mis en place et d'élaborer une démarche scientifique adaptée aux réalités du terrain. Dans cette optique, il conviendra d'approfondir la réflexion concernant la faisabilité ou non d'un schéma de sélection à noyau ouvert dans le court et moyen termes. L'objectif global est d'aider le MRA à asseoir une politique nationale d'amélioration génétique du cheptel local.
- Bien que la monte dirigée ne constitue pas une notion nouvelle pour nombre d'éleveurs, le projet doit poursuivre ses efforts pour sensibiliser les propriétaires et les bergers à une application correcte de cette pratique. Il conviendra également de chercher des solutions au système de conduite en commun des troupeaux encadrés et non encadrés sur les parcours périurbains.
- Il faudrait finaliser l'élaboration d'un cahier de charge pour les éleveurs adhérant au programme.
- Au niveau de la commune de Djibo, l'objectif du programme doit se concentrer sur les actions de diffusion de la race Azawak, y compris dans les troupeaux des éleveurs non adhérents à l'heure actuelle. Les actions de gestion de la reproduction et de sélection ne peuvent se concevoir que dans les élevages présentant de bonnes garanties d'isolement par rapport aux autres troupeaux.
- En zone périurbaine de Ouagadougou, il convient d'axer les efforts d'encadrement sur les éleveurs professionnels ayant adopté l'Azawak comme race privilégiée dans la perspective de les intégrer ultérieurement comme éleveurs sélectionneurs.
- Le renforcement du dispositif d'enregistrement des données zoo-économiques doit se concevoir par la mise en place au niveau de chaque élevage d'un carnet

d'élevage. Celui-ci sera composé de différentes fiches (voire modèle en annexe) portant notamment sur le contrôle laitier, le relevé des événements journaliers (données démographiques : naissances, mortalités... ; données sanitaires, données alimentaires). En outre, pour le cas spécifique des élevages périurbains de Ouagadougou, une fiche d'observations sera intégrée au carnet de façon à y consigner les conseils destinés aux propriétaires absents. Cette fiche sera remplie par tout agent (PSDZA, DPRA, DIPPA...) ou vétérinaire privé intervenant dans l'exploitation.

- A terme, au cours de la seconde phase, le contrôle de performances pourra être élargi à un enregistrement des données économiques au niveau de certaines exploitations.

## **4. CADRE GENERAL D'EXECUTION DU PROJET**

### **4.1. Bilan**

#### i) points forts

- Les structures de coordination et d'exécution sont relativement légères et exploitent au mieux les moyens du projet
- L'équipe de coordination fonctionne sur un mode harmonieux et la concertation est permanente. Elle gère de manière efficace les maigres ressources budgétaires et matérielles du projet.
- Les cadres du terrain sont dynamiques et motivés. Ils réalisent un bon travail de sensibilisation et de vulgarisation mais manquent d'un tableau de bord précis pour les guider dans leurs activités.
- La collaboration avec les structures décentralisées du MRA, principalement avec les DPRA, est effective au niveau des sites. Cette collaboration recouvre divers aspects : prestations prophylactiques (vaccinations et parfois vermifugations), échange d'informations (rapports annuels), utilisation d'infrastructures des DPRA (magasins, parcs de vaccination...)  
Toutefois les agents des DPRA souhaitent une implication plus forte dans les activités du projet (mission de supervision, suivi sanitaire des éleveurs, voyages d'étude...)
- La DRRA du Sahel organise des réunions trimestrielles de concertation entre différents acteurs du secteur élevage.

- Des rencontres mensuelles coordination-responsables de site sont organisées en vue d'établir le bilan des actions passées, de proposer un programme d'activités et d'exposer les contraintes rencontrées.

#### ii) points faibles et contraintes

- La fréquence des missions d'appui est jugée insuffisante par les agents de terrain. Les raisons sont essentiellement budgétaires.
- Il n'existe pas de relation formelle entre le projet et les DRRA concernées. Ainsi la circulation de l'information ne remonte pas toujours jusqu'aux directeurs régionaux (cas des sites de Yalgo et de Djibo). En outre, la DRRA n'est pas impliquée dans les missions de supervision de la DEP/DIPPA.
- Les agents de terrain assurent le recouvrement des fonds de roulement ce qui va à l'encontre de leur rôle de vulgarisateur. De plus, l'absence de compte bancaire implique un transfert manuel de l'argent récolté avec tous les risques inhérents à de telles pratiques.

## 4.2. Conclusions

Si l'on tient compte de l'environnement difficile dans lequel il évolue, on peut affirmer que le projet a atteint des résultats très satisfaisants principalement dans les domaines de la diffusion des animaux Azawak, de l'approvisionnement en intrants, de la sensibilisation des éleveurs et de la vulgarisation de techniques améliorées d'élevage.

En ce qui concerne le programme de sélection de la race Azawak, celui-ci accuse un certain retard qui s'explique par la nécessité de constituer préalablement les troupeaux du programme et par les retards dans la fourniture du matériel de contrôle.

Si les ressources sont utilisées efficacement pour atteindre les résultats attendus, le degré d'efficacité du projet est relativement faible en raison d'un cheptel Azawak très réduit au niveau du Burkina Faso.

## 4.3. Recommandations

- Compte tenu de leur mission régalienne, il est recommandé d'impliquer plus étroitement les structures décentralisées du MRA dans le suivi des activités de terrain du projet. Ainsi les DRRA concernées pourraient participer aux missions de supervision. Elles doivent être ampliataires des rapports des responsables de sites.

- Un tableau de bord doit être préparé pour mieux baliser le travail de terrain des agents. Un effort devrait être consenti pour uniformiser les instructions, rapports et documents de suivi.
- La responsabilisation des groupements dans le recouvrement des fonds doit être étudiée avec les bureaux des groupements concernés, ce qui permettra entre autre de sécuriser les transferts d'argent.

### 3<sup>ème</sup> PARTIE

## CHOIX STRATEGIQUES POUR UNE SECONDE PHASE

### 1. PREAMBULE

- Lors de la seconde session de la Commission Mixte Belgo-Burkinabé de Coopération au Développement tenue à Bruxelles les 13 et 14 janvier 2003, l'élevage a été retenu comme secteur prioritaire de la coopération. Dans ce domaine, la Partie Burkinabé a souhaité la prolongation des deux projets en cours d'exécution, dont le PSDZA.
- Lors du briefing préparatoire à la présente mission d'évaluation, les responsables CTB du projet PSDZA à Ouagadougou et à Bruxelles ont demandé aux consultants d'explorer quelques pistes pour la mise en œuvre d'une seconde phase.
- L'opportunité de la seconde phase se marque clairement à la suite de cette évaluation. En effet, d'une part, le PSDZA a atteint des résultats intéressants en termes de motivation des adhérents, d'effectifs encadrés et d'adoption des thèmes de base principalement dans les domaines alimentaires et sanitaires.

D'autre part, certains résultats sont encore précaires, car dépendants essentiellement des activités du projet. Ainsi, bien que globalement reconnus pour leur dynamisme, les groupements ne possèdent ni la capacité financière, ni les mécanismes, ni les compétences nécessaires à pouvoir poursuivre les actions initiées.

En outre, le programme d'amélioration génétique est encore embryonnaire, puisqu'il faut compter au moins 3 générations pour asseoir un progrès génétique. Comme chez les bovins l'intervalle est d'environ 4 ans entre chaque génération, on peut facilement comprendre qu'il est totalement irréaliste de prétendre boucler le programme d'amélioration génétique sur la période des 3 années prévues pour l'exécution de l'actuelle phase.

De plus, ce projet constitue un projet innovateur à l'échelon du Burkina Faso puisqu'il est le premier à s'intéresser essentiellement au processus d'amélioration génétique des bovins. De ce fait, certaines actions constituaient des tests dont les résultats doivent maintenant déboucher sur des activités mieux consolidées.

Enfin, la présente mission a établi une série de recommandations pour une exécution optimale du programme d'amélioration génétique. Celles-ci n'ont du sens que si les activités du projet se poursuivent bien au-delà de l'actuelle phase qui s'achève en septembre de cette année.

Les choix stratégiques pour la mise en œuvre d'une seconde phase constituent une première ébauche des grands axes devant soutenir la consolidation des acquis de la 1<sup>ère</sup> phase. Ils ne sont ni exhaustifs ni limitatifs et devront être validés lors de la mission de formulation de la seconde phase. Ces grands axes portent sur les points ci-dessous.

Les taurillons d'élite (1<sup>ère</sup> catégorie) seront réservés à la reproduction dans les troupeaux de sélection (y compris la station de Loumbila), tandis que les animaux de seconde catégorie seront vendus aux autres éleveurs du projet. Les animaux de 3<sup>ème</sup> catégorie pourront être vendus à des éleveurs tout venant. Les animaux déclassés seront embouchés et envoyés à l'abattoir.

Cette proposition d'amélioration génétique par les reproducteurs mâles a reçu un très bon accueil tant au niveau des éleveurs qu'à celui de la station de Loumbila

Outre la consolidation des activités des groupements, la constitution d'une catégorie d'éleveurs sélectionneurs créera à terme des liens étroits de concertation entre groupements et même entre éleveurs sélectionneurs résidant au Burkina Faso et ceux du Niger (où le système est d'application au travers du projet CTB/Azawak).

## **5. LA STATION DE LOUMBILA**

Dans le cadre de la seconde phase, la station doit devenir un outil pour atteindre l'objectif de sélection et de diffusion en milieu éleveur. Elle fournira, pour le compte du PSDZA, des prestations pour le testage des jeunes mâles issus des troupeaux sélectionneurs

De façon à couvrir les frais de prestation( frais de personnel, aliments, médicaments, réactifs pour les tests...) ainsi qu'un certain nombre d'investissements indispensables au bon fonctionnement de l'unité de testage (parc, box, parcelles fourragères ...) le projet PSDZA pourrait octroyer une allocation annuelle dégressive dans le temps. Le troupeau de reproductrices de la station sera intégré dans le lot des élevages sélectionneurs.

## **6. L'EXTENSION DU PROGRAMME**

### **6.1. l'accroissement du nombre des bénéficiaires**

- Au niveau des sites actuels, l'accroissement du nombre d'adhérents est limité par les capacités de fonctionnement optimal du groupement (cohésion entre les membres). Dès lors l'augmentation du nombre de bénéficiaires doit s'envisager à travers l'ouverture de nouveaux sites.

### **6.2. l'expansion géographique**

- La zone d'intervention privilégiée du pays couvrira toute la région écologique du sahel. L'ouverture de nouveaux sites, dont la terminologie pourra être "noyaux de développement de l'élevage Azawak", se fera autour de localités (rayon d'environ 10

à 15 km). Le choix des sites devrait prendre en compte un certain nombre de critères dont la synergie possible avec des actions d'autres projets opérant dans le milieu. Toutefois, compte tenu des options divergentes en matière d'amélioration génétique, le PSDZA devrait éviter d'intervenir dans les localités touchées par les croisements avec les races Gir et Girolando conduit par le PDES.

Au niveau de chacun de ces noyaux, l'émergence d'un groupement d'éleveurs d'Azawak sera encouragé. Des voyages d'étude au niveau des premiers sites permettraient d'accélérer le processus de constitution de groupements opérationnels.

- Au niveau de la zone périurbaine de Ouagadougou, le projet devrait concentrer ses actions sur les véritables éleveurs d'Azawak de façon à les amener à intégrer le groupe d'éleveurs sélectionneurs. Les autres éleveurs continueraient à être membres du groupement actuel. Le suivi-conseil direct sur le terrain serait rétrocédé à une autre structure (DRRA, DIPPA ou PAF), tandis que le groupement continuerait, avec un appui décroissant du projet, à offrir des services à ses membres (commande et distribution d'intrants).

### 6.3. extension des activités

- 1) Le projet pourrait également prendre en charge la construction de parcs de vaccination dans les noyaux où cette infrastructure est soit absente, soit inadaptée (parc et couloir en béton). Il en sera de même pour la construction d'autres infrastructures de soutien à la production et de renforcement de l'autonomie des groupements.
- 2) La prise en compte du Zébu Peul Burkinabé dans le programme de sélection devrait être envisagée. En effet, plusieurs arguments militent en faveur de cette extension des activités qui consisterait en fait en un prolongement naturel des actions de sélection sur l'Azawak.

Parmi ces arguments on peut citer :

- le très faible effectif en bétail Azawak (1.500 têtes) ;
- le faible nombre de bénéficiaires potentiels ;
- la limitation de l'aptitude des Azawak à effectuer des longs déplacements et donc leurs capacités à s'intégrer dans le système pastoral transhumant très répandu en zone sahélienne ;
- la nette dominance de la race Zébu Peul dans toute la zone du Sahel ;
- l'absence de programme de sélection sur cette race et la sélection "négative" pratiquée traditionnellement par les éleveurs (consanguinité étroite, non-élimination des lignes mauvaises laitières) ;

- la grande variabilité des performances Zébu Peul laissant supposer une marge de progrès génétique importante par la sélection ;
- les performances prometteuses sur certains sujets (jusqu'à 6 à 8 l de lait, bonne réponse à l'embouche : GMQ voisin de 1 kg) ;
- et enfin l'expérience acquise par le projet en matière de sélection des bovins.

Le schéma de sélection pourrait prévoir :

- la sélection du noyau et des éleveurs à encadrer ;
- le choix des éleveurs sélectionneurs et l'établissement d'un cahier de charge ;
- l'identification et le bouclage des meilleures vaches, issues de meilleures lignées ;
- la lutte contre la consanguinité par l'échange de taureaux entre éleveurs sélectionneurs ;
- l'achat de bons taureaux par le projet puis testage et enfin vente auprès des adhérents;
- l'achat des taurillons issus de la saillie des meilleures vaches par ces taureaux ;
- la sélection au niveau de l'unité de testage ;
- le classement, avec le concours des éleveurs sélectionneurs, des taurillons de plus de 3 ans en animaux d'élite destinés à renouveler les taureaux dans les élevages sélectionneurs) et taureaux de 2<sup>e</sup> catégorie (pour les élevages tout venant).

## **7. RELATIONS INTER REGIONALES AU NIVEAU DES PROJETS AZAWAK FINANCES PAR LA CTB**

Outre un renforcement des concertations périodiques et des voyages d'étude déjà initiés durant la 1<sup>ère</sup> phase, d'autres actions peuvent être envisagées pour autant qu'elles fassent l'objet d'un consensus entre les projets concernés et d'une volonté politique au niveau des Ministères impliqués.

Il s'agit des propositions suivantes :

- promouvoir, à travers leurs associations respectives, les contacts entre éleveurs sélectionneurs du Niger et du Burkina Faso pour favoriser les échanges d'expérience et la stimulation des éleveurs et pour encourager des échanges de géniteurs ;

- organiser un concours sous-régional (Niger, Mali, Burkina Faso) du plus beau reproducteur mâle et de la meilleure laitière ;
- établir une synergie entre la station de Toukounous et le CNEAG (ex CNEIA) de Loumbila en vue d'une collaboration sous-régionale : la station de Toukounous, du fait de sa longue expérience en sélection d'Azawak, constituerait la pépinière d'animaux sélectionnés, tandis que le CNEAG (ex CNEIA), doté d'infrastructures et de matériel performants pour l'Insémination Artificielle, pourrait se voir confier la collecte, le contrôle, le conditionnement et la conservation des semences provenant des meilleurs taureaux du Burkina Faso, du Mali et du Niger.

## **8. COLLABORATION AVEC LES AUTRES STRUCTURES**

La collaboration et la recherche de synergie doivent être activement recherchées par le PSDZA de façon à assurer une valorisation croisée des moyens et du savoir-faire technique des partenaires.

Ainsi, on peut d'ores et déjà concevoir une collaboration étroite avec le PDES (en matière d'infrastructures d'élevage, d'hydraulique pastorale, d'aménagement et de gestion des ressources naturelles...), le PAVE (appui à la production de matériel didactique : vidéogrammes, brochures illustrées...), le Laboratoire National Vétérinaire (test contre les principales zoonoses) et la recherche (appui technique dans les centres de testage).